









CAPa Métiers de l'Agriculture

Par apprentissage (Niveau 3)

Durée totale de la formation : 800 heures (400 heures/an)

Date de session :

Début septembre à début juin (sur deux ans)

Délai d'accès à la formation :

Tout au long de la formation (sous réserve d'avoir un contrat,

Lieu:

UFA Carmejane Route d'Espinouse 04510 Le Chaffaut-Saint-Jursor

Pour l'année précédente :

Taux de réussite: 80% Taux d'insertion: 33%

Taux de satisfaction : 100 % de satisfait dont 25 % de très satisfait

OBJECTIFS DE LA FORMATION:

Acquérir les capacités nécessaires pour prétendre au métier d'ouvrier(ère) agricole.

Maîtriser les bases concernant les soins et la conduite des animaux, des travaux sur les cultures et de l'entretien du matériel.

Acquérir des connaissances élémentaires sur le monde du travail ainsi que les principaux moyens d'expression et de communication.

MÉTIERS VISÉS :

Ouvrier(ère) agricole en élevage préférentiellement en orientation ruminants.

POURSUITE D'ETUDES :

Un BP REA est envisageable en fonction du projet professionnel.

MODALITÉS D'ALTERNANCE :

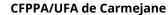
En moyenne une à deux semaine(s) par mois en centre (11 à 12 semaines par an selon les années de début septembre à début juin).

CONTENU DE LA FORMATION :

UC d'enseignement général	1 ^{ère} et 2 ^{èrne} année (durée)	UC d'enseignement technique et professionnel	1 ^{ère} et 2 ^{ème} année (durée)
UCG 1 Agir dans les situations de la vie courante	126 heures	UCP 1 Soins aux animaux et conduites des productions animales	154 heures
UCG 2 Œuvrer à sa construction personnelle	126 heures	UCP 2 Travaux mécanisés et conduite des productions végétales	154 heures
UCG 3 Interagir avec son environnement social	49 heures	UCP 3 Entretien et réparation des matériels et équipements	126 heures
		UCARE Travaux en arboriculture	70 heures
Total	13 h/semaine	Total	22 h/ semaine

Possibilité de valider un ou plusieurs UC, pour plus d'informations : https://www.francecompete nces.fr/recherche_certificati onprofessionnelle/





Route d'Espinouse, 04510 Le Chaffaut-Saint-Jurson Tél : 04.92.34.60.56 - Mél : cfppa.digne@educagri.fr Site Internet : https://digne-carmejane.educagri.fr/









Contacts:

Responsable de formation : Marie-cécile MARMUSE marie-cecile.marmuse@educagri.fr

Responsable administrative:
Sandrine BERTRAND
sandrine.bertrandl@educagri.fr

Tél: 04.92.34.60.56

Accessibilité :

Référent handicap : Philippe BONIFACE philippe.boniface@educagri.fr

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous contacter pour connaître les modalités.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

La formation se déroule en présentiel, avec un apport théorique et des mises en situations pratiques (sur la ferme expérimentale de Carmejane ou au travers de visites de structures agricoles).

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Evaluation par entretien d'explicitation, les UC profesionnelles sont évaluées en entreprise et en centre.

PRE-REQUIS ET PUBLIC VISE :

Public de 16 à 29 ans ayant un niveau 3ème.

CONDITIONS D'ADMISSION:

- Satisfaire à l'entretien de motivation.
- Signer un contrat d'apprentissage.

PARTICIPATION AUX FRAIS PÉDAGOGIQUES :

60 € /an à partir de la signature du contrat d'apprentissage.

REMUNERATION APPRENTI(E):

SMIC BRUT mensuel: 1554,58 € (au 1er janvier 2021)				
Rémunération 1ère année				
Avant 18 ans	De 18 à 20 ans	21 ans à 25 ans		
27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC		
419,74€	668,47€	823,93 €		
Rémunération 2 ^{ème} année				
Avant 18 ans	De 18 à 20 ans	21 ans à 25 ans		
39% du SMIC	51% du SMIC	61% du SMIC		
606,29€	792,84€	948,29€		
Rémunération 3ème année				
Avant 18 ans	De 18 à 20 ans	21 ans à 25 ans		
55% du SMIC	67% du SMIC	78% du SMIC		
855,02€	1041,57€	1212,57€		
Pour les 26 ans et plus : 100% du SMIC soit 1554,58 €				

L'apprenti(e) est exonéré de la totalité des cotisations salariales avant 26 ans. Au delà, sa cotisation sera faible (une vingtaine d'euros) sur la part de sa rémunération supérieure à 79% du SMIC.

L'apprenti(e) peut bénéficier d'aides (au logement, au permis de conduire), nous contacter pour tout renseignement.

Mis à jour le 15/10/2021









